

- ▶ **CONSTRUIRE LA RETRAITE COMME UN VRAI SALAIRE SOCIALISE** DANS UN SYSTEME INSTITUTIONNEL A NOUVEAU STABILISE
- ▶ **Maintien de l'ouverture de droit à 60 ans**
- ▶ Prise en compte des **années d'étude et de précarité**
- ▶ Prise en compte de **la pénibilité**

Le Financement de la Protection Sociale

- ▶ Une **véritable politique de l'emploi** pour les 50-60 ans et les moins de 30 ans pour répondre à la question du financement de la protection sociale.
- ▶ **Elargissement de l'assiette de cotisation** à tous les revenus du travail, **aux revenus financiers des entreprises**
- ▶ Modulation de l'assiette des cotisations en fonction du ratio valeur ajoutée / masse salariale.
- ▶ **Mise en cause des exonérations de cotisations sociales patronales**
- ▶ **Augmentation de la part du revenu national consacré aux retraites** pour répondre aux évolutions démographiques et garantir les niveaux de pension.

La Maison Commune des Retraites :

- ▶ Socle commun de droits et de garanties (plus de solidarité) avec la reconnaissance de la pénibilité
- ▶ La Maison Commune des Retraites n'effacerait pas l'identité de chaque régime, mais organiserait leurs solidarités autour d'un certain nombre de principes communs.
- ▶ Fonctionnant sur la base d'une représentation des salariés.